



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
23 mars 2020
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2020

1^{er}-5 juin 2020, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Programmes de pays et questions connexes

Prolongation des programmes de pays

Note de l'Administrateur

Résumé

On trouvera dans la présente note des informations sur la prolongation des programmes de pays de l'Algérie, du Mozambique et du Zimbabwe.

Les premières demandes de prolongation d'un an des programmes de pays sont approuvées par l'Administrateur et transmises au Conseil d'administration, pour information. Les deuxièmes demandes de prolongation d'un an, les demandes de prolongation de deux ans et les demandes de prolongation exceptionnelles sont soumises au Conseil d'administration, pour approbation.

Éléments de décision

Le Conseil d'administration pourra décider de prendre note de la première prolongation d'un an des programmes de l'Algérie, du Mozambique et du Zimbabwe, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.



Annexe

Demande de prolongation de programme de pays transmise au Conseil d'administration pour information

Pays	Période sur laquelle portait le descriptif de programme de pays d'origine	Période couverte par la prolongation déjà approuvée	Période de la prolongation proposée	Prolongation		Motifs et explications		
				Un an	Deux ans	Harmonisation à l'échelle du système des Nations Unies	Évolution politique du pays	Autres
Algérie	2016-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Mozambique	2017-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		
Zimbabwe	2016-2020	s.o.	Janvier-décembre 2021	Oui		L'objectif est d'aligner le programme sur le plan-cadre de coopération et de l'harmoniser avec le plan national de développement.		